Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 8

Artikel: La guerre A.B.C. et la médecine
Autor: Scheurer, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342603

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La guerre A.B.C. et la médecine

Elle sera terrible, la guerre *A*tomique, *B*iologique et *C*himique, et la conscience humaine est tenue en alerte par des rumeurs qui concernent les armes nouvelles dont l'emploi est envisagé au cours d'une *nouvelle guerre éventuelle.* En octobre 1952 il y eut un « Congrès mondial des médecins » pour l'étude des conditions actuelles de vie. Avant ce Congrès déjà le Dr Kempeneers a rendu attentif aux *crimes de la guerre* 1939-1945, crimes qui ne devraient plus jamais se répéter. Il a parlé devant les médecins de Bruxelles des effets horribles des *bombes atomiques* de Hiroshima et Nagasaki : « Les témoignages de ces bombardements montrent l'étendue de la dévastation produite, des souffrances atroces endurées par les victimes, de la mortalité immédiate et des décès consécutifs, des lésions irrémédiables laissées aux survivants. Les progrès — si l'on peut dire — accomplis depuis 1945 ont rendu cette arme encore beaucoup plus terrible ; des études récentes ont montré qu'à l'état actuel des choses la défense est illusoire, et que les secours seraient aussi insuffisants qu'à Hiroshima et qu'à Nagazaki où la plupart des hôpitaux ont été détruits avec leur personnel.

La *guerre bactériologique* ? La préparation doit en être donnée par des biologistes et des médecins. *Dans quelle mesure ceux-ci ont-ils le droit de s'associer à des travaux de cette nature* ? « On prétendra que cette étude est purement défensive, qu'il s'agit de parer à une attaque d'un adversaire éventuel et qu'il faut nécessairement étudier les moyens d'attaque pour préparer la défense », a dit le conférencier. Mais ceci nous mène à considérer dans quelle mesure il est possible à la science

de conserver sa liberté, en présence des pressions exercées par le pouvoir politique. Jusqu'à 1914 les activités militaires avaient été peu à peu restreintes par des conventions internationales ; ces *restrictions ont été violées* et le système de la guerre totale mis en application n'épargnant plus aucun domaine de la vie et de l'activité d'une nation. La *science* elle-même fut mise au service de la guerre. La liberté fut restreinte de plus en plus en même temps qu'on lui imposait un secret de plus en plus rigoureux, considéré comme une nécessité de guerre. « En tant que savants nous nous intéressons à la liberté de la science. » Si la souveraineté nationale signifie le droit pour une nation de préparer en secret la *destruction* d'une autre, alors son maintien détruira l'esprit de la science, et mènera la civilisation à sa perte. » Le général-médecin Voncken prétend même que les docteurs travaillant dans les usines et laboratoires de guerre — *en vue de détruire l'adversaire*, ne seront plus considérés comme médecins. Il propose la séparation, même administrative, des services de *secours* et de *recherches*, afin de laisser bénéficier les premiers des immunités qui leur sont nécessaires pour l'organisation des soins.

Ces questions ont été traitées au Congrès mondial des médecins, en octobre à Montecatini sous le chapitre : « Devoirs des médecins face à ces problèmes. » Les médecins, tous réunis dans un même idéal, poursuivent sans jamais défaillir le but pour lequel ils sont nés : Grâce aux progrès des sciences, prévenir la maladie, soulager la souffrance, chaque jour plus et mieux. « L'éthique médicale est la doctrine qui détermine les règles de nos actions en tant que médecins. » Ces règles remontent aux débuts de la médecine. Leur plus ancienne expression est connue sous le nom de « Serment d'Hippocrate ». L'Association médicale mondiale a adopté en 1948 une formule disant entre autres : « Je ne permettrai pas que des considérations de religion, de nation, de parti ou de classe sociale, viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient. Même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'Humanité. »

La Convention de Genève a créé une législation internationale de nature à permettre aux médecins d'exercer leur ministère en temps de guerre, c'est-à-dire assurant les secours médicaux aux malades et blessés des *armées en campagne*, et prévoyant une certaine *collaboration* entre les services de santé des *armées en présence*. Les *crimes de guerre* de 1939-1945 constituent donc une violation des Conventions internationales. Mais ces médecins qui y aidaient (probablement forcés) ne furent qu'une poignée face aux dizaines de milliers de médecins mobilisés en Allemagne qui restèrent fidèles à leur foi et à leur idéal.

« Il faut donc revenir aux principes hippocratiques, et faire de ces principes la base d'un *code international d'éthique médicale* qui réglerait les devoirs des médecins en temps de paix et en temps de guerre.

La Société de Droit international médical, à Paris dit : « L'idée éthique médicale est un facteur de paix universelle » et il faut poursuivre l'« humanisation » de la guerre.

Cap. E. Scheurer

Recherches dans la médecine aéronautique

Au fur et à mesure de la progression de l'aviation tant par l'augmentation du nombre de passagers transportés que par la rapidité avec laquelle se font ces transports, les problèmes médicaux et techniques posés par le vol, deviennent de plus en plus complexes. Voici un rapport succinct sur la réunion de l'*Airlines medical directors Association* et sur l'assemblée scientifique de l'*Aero medical Association* à Washington.

Dans le *domaine militaire*, surtout aux U.S.A., les recherches médicales sont faites dans des laboratoires admirablement